



N°27
27/11/2019



Animateur filière

Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :
Benoit VOELTZEL - CA17
benoit.voeltzel@charentemarine.chambagri.fr

Tomates abris froids :
Geoffrey MONNET - CA 86
Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Maraîchage / Edition Nord NA
N°X du
JJ/MM/**



Edition Nord Nouvelle-Aquitaine

Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Poireau

- **Mouche mineuse** : des dégâts sont notés sur différents secteurs (larves et pupes dans les fûts, à l'épluchage). L'importance des dégâts est très variable d'un système à l'autre (en AB, production particulièrement touchée, la pose de filets permet un assez bon contrôle de ce parasite).
- **Teigne du poireau** : les dégâts sont relativement limités cette année (en comparaison de 2018).
- **Rouille du poireau** : des foyers parfois significatifs sont notés. Les conditions douces et humides sont favorables à ce champignon.
- **Alternaria** : des taches caractéristiques sont notées lors de tour de plaine, mais la pression est relativement limitée (malgré des conditions humides et douces favorables à ce champignon).

Lien la liste des produits de biocontrôle (actualisée au 19/11/2019)

Poireau

En raison des cumuls importants de pluies, les chantiers de récolte mécanisés sont perturbés. Cette situation conduit à passer à des récoltes manuelles (limitantes en termes de volumes traités). Dans les cas où les sols sont encore praticables, les terrains sont abîmés (tassements, ornières...). Les conditions de reprises de ces sols matraqués seront compliquées au printemps. Par la suite, une influence sur la fertilité sera probablement à noter.



Crédit photo : Sylvie SICAIRE - CDA16

- **Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)**

En production de poireau, en raison des dégâts potentiels (surtout en AB), ce ravageur doit être suivi (réseau de suivi sur des plants de ciboulette). La mise en place de plants de ciboulette permet de suivre les piqûres de nutrition qui témoignent de l'activité du ravageur sur le poireau.

Piqûres de nutrition sur ciboulette : nombre de pieds touchés (en %)																
Site	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43
2	0	0	0	0	0	0		0	0		0	0	0	10	10	10
3	0	0			0	0	0		0	0	0					
4	0	0	0		0	20	20			0	0	100	100	40		60
5		0	0				0	0	0				20	10	8	
6		0	0				0	0	50				100	70	80	
7		0			0	0	0	0	0		0					
8						0	0	0	0		0					
9					0	0	0	0				0				
10							0	0		0		10	10	10		
11							0	0								
12									25		100		100		90	

Cette année, la période d'activité de la mouche (potentiel de ponte) a été précoce et longue (suivant les secteurs, de la semaine 33 à ces dernières semaines). Pour les parcelles où l'activité a été relevée, des dégâts sont susceptibles d'être visibles dans les 2 mois suivant les piqûres et au moment de la récolte (présence de larves et de galeries caractéristiques avec présence de pupes).

Actuellement, on note des dégâts dans de nombreuses parcelles : des larves sont visibles depuis 5 à 6 semaines (elles peuvent passer inaperçues dans les fûts en raison de leur taille et leur couleur). Depuis 3 à 4 semaines, la présence de pupes conduit à des dégâts visibles.



Ces dégâts dans les fûts sont notés sur différents secteurs. Les atteintes sont très différenciées en fonction des pratiques culturales. En agriculture biologique, la pose de filets semble primordiale et limite très drastiquement le nombre de poireaux touchés. En agriculture conventionnelle, le positionnement des interventions est essentiel dans le contrôle de ce parasite.



Piqûres de nutrition sur ciboulette et sur poireau, gros plan sur une larve

(Crédit Photo : ACPEL, CDA16 et CDA17)



Galleries dans les fûts, présence de larves et ensuite de pupes

(Crédit Photo : ACPEL, CDA16 et CDA17)

Lien vers différents documents sur ECOPHYTOPIC [ICI](#) ou l'acquisition de références AB en région [ICI](#)

Évaluation du risque : suite à la présence active de la mouche depuis septembre, des dégâts sont notés au moment de l'épluchage (pression variable suivant les systèmes de culture). Nous vous remercions de nous faire remonter cette information pour confirmer ou non le lien notations de piqûres / présence effective de dégâts.

• **Teigne (*Acrolepiosis assectella*)**

Le vol est terminé depuis début octobre, ce qui est conforme aux conditions de milieu et à la biologie de l'insecte. Suite au vol des semaines 33 à 35, des dégâts sont visibles sur certaines parcelles. L'importance des dégâts est inférieure à l'année dernière.

Nombre de teignes relevées par semaine et pour 2 pièges																			
Site	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43
1	6	0	0	0	0	6	0	0	0	5	4	1		0	13	0	0	0	0
2			0	0	1	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0
3				13		13	5	2	3	0		0		0					
4					0	0		0	0	1			0	0	0	0			
5					0	0				0	0	0				0	0	0	
6					0	0				0	0	0				0	0	0	
9									18	18	20				2				
11										18	18								

Évaluation du risque : le vol est terminé. Dans le cas de faibles attaques, les dégâts vont s'atténuer avec la pousse de nouvelles feuilles.



Dégâts par les larves et gros plan sur une larve (à ne pas confondre avec celle de la mouche mineuse)

(Crédit Photo : ACPEL et Benoît VOELTZEL - CDA17)

- **Rouille (*Puccinia porri*, *Puccinia allii*)**

Des taches caractéristiques de rouille sont toujours notées. L'intensité est très variable : de quelques pustules à des « systèmes en foyers » qui conduisent à des pertes de rendement (arrêt de grossissement, épluchage important).

Évaluation du risque : la poursuite de conditions douces et humides est favorable à l'extension de cette maladie. Le risque est à nuancer en fonction des systèmes de culture et de la sensibilité des variétés.



Pustules de rouille très caractéristiques

(Crédit Photo : ACPEL)

- **Alternaria (*Alternaria porri*)**

Lors de passages en parcelle (tours de plaine), des traces d'Alternaria sont observées. Malgré des conditions climatiques potentiellement favorables (douceur, humidité), la fréquence et l'intensité restent limitées. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site E-Phytia à partir de ce [lien](#).

Évaluation du risque : les conditions climatiques douces et humides sont favorables à ce champignon. A ce jour, son développement est malgré tout relativement limité.



Taches typiques d'alternaria

(Crédit Photo : Sylvie SICAIRES - CDA16)

- **Autres problématiques sur poireau**

Thrips : cette année les dégâts sont relativement faibles. La surface concernée par les piqûres de nutrition dépasse rarement 10 % des feuilles. Les conditions humides, les pluies importantes de ces dernières semaines, ne sont plus favorables à cet insecte.

Autres informations

- **Aster-Yellow sur céleris**

En Charente, les dégâts liés à ce phytoplasme sont particulièrement importants cette année. Certaines parcelles présentent des pertes jusqu'à 20 % (Cf. photo ci-dessous).



Aster-Yellow sur céleris (raves et branches)

Crédit photos : ACEPL (photos de gauche) et Sylvie SICAIRE - CDA16 (photo de droite)

- **Liste des produits de biocontrôle**

La liste des produits de biocontrôle vient d'être remise à jour : note de service DGAL/SDQSPV/2019-779 du 19-11-2019 : [ICI](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CDA 17, CDA 86, CDA 87, producteurs en AB (FRAB) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

.....
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).
.....

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "
.....